



# RELANCER DURABLEMENT L'INVESTISSEMENT PUBLIC

## L'INVESTISSEMENT PUBLIC N'EN FINIT PLUS DE BAISSER

Sous l'effet de la crise économique persistante, les dépenses d'investissement des collectivités locales n'ont cessé d'être revues à la baisse. La commande publique en a donc directement été affectée :

→ De 2012 à 2016, la commande publique des collectivités locales et de leurs groupements, des EPL et des bailleurs sociaux a connu une baisse en valeur de près de 19 milliards d'euros soit une diminution de près de 30%<sup>1</sup> ! Pour les seules dépenses de travaux, la baisse atteint même 41%.

→ 2016 n'a pas marqué un redressement. Au contraire, une nouvelle baisse importante de près de 2 milliards d'euros, soit 9%, a été constatée par rapport à 2015.

Si des efforts ont été consentis sur les dépenses de fonctionnement, on ne peut que constater que :

→ de 2013 à 2014, les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales ont continué d'augmenter, passant de 158 à près de 163 milliards d'euros.

→ Dans le même temps, les dépenses d'investissement hors remboursements ont chuté, passant alors de près de 59 à 54 milliards d'euros<sup>2</sup>.

L'investissement est devenu, de fait, la variable d'ajustement des finances publiques.

## DÉGRADATION DE NOTRE CADRE DE VIE, DESTRUCTION D'EMPLOIS ET PERTE DE COMPÉTITIVITÉ

La baisse continue de l'investissement public a eu et continuera d'avoir des conséquences dévastatrices pour la France.

→ Faute de travaux d'entretien, notre patrimoine de bâtiments et d'infrastructures existant (ponts, routes, chaussées, réseaux d'eau, d'électricité, etc.) se dégrade. Et avec lui, notre cadre de vie :

- la moitié des réseaux d'eau potable date de plus de 40 ans<sup>3</sup>;
- 4 000 kilomètres de voies ferrées sont ralentis pour des raisons de sécurité<sup>4</sup>.

→ Dans le même temps, la France n'investit pas assez et pas assez vite dans les constructions neuves et innovantes et dans les réseaux haut débit. En pleine révolution numérique, une telle stratégie impacte la compétitivité de notre pays et son rayonnement à l'international.

→ Entre 2008 et 2015, la France est passée du 4<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> rang mondial pour la qualité de ses infrastructures<sup>5</sup>.

→ La chute du volume des travaux menace l'activité des entreprises du secteur et, *in fine*, met en jeu leur pérennité.

La diminution du CA issu de la commande publique française des ingénieries privées entre 2011 et 2017 pourrait correspondre à une destruction de 6 000 emplois, soit 14% des effectifs de la filière<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> ADCF et Caisse des dépôts - Observatoire de la commande publique 2012-2016

<sup>2</sup> Direction générale des collectivités locales - Les collectivités locales en chiffres, 2016

<sup>3</sup> FNTP - Publication sur l'investissement public en infrastructures

<sup>4</sup> Les Echos, 7 novembre 2016

<sup>5</sup> Davos - Classement de compétitivité 2015

<sup>6</sup> Etude OPIIEC 2015 - « Baisse de l'investissement public et développement de l'ingénierie publique : quelles conséquences sur l'ingénierie privée »

## LES SOLUTIONS POUR RELANCER DURABLEMENT LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PUBLIC

Pour relancer durablement l'investissement public, les entreprises d'ingénierie proposent de :

### 1. Donner davantage de capacités d'investissement aux collectivités territoriales :

→ En poursuivant les efforts pour réduire les dépenses de fonctionnement : d'importantes marges de manœuvre peuvent encore être dégagées, et un système incitatif de bonus sur la dotation globale de fonctionnement pourrait être instauré dans le système des dotations de l'État au bénéfice des collectivités locales qui réduisent leurs dépenses de fonctionnement.

→ En sanctuarisant l'investissement public local. Pour compenser la baisse de ses dotations, l'État a créé en 2016 le fond de soutien à l'investissement local pour les communes et leurs groupements. Il s'agirait de pérenniser ce fonds dédié notamment à la transition énergétique, au développement d'infrastructures en faveur de la mobilité, au développement du numérique et à la réalisation d'équipements publics.

→ En favorisant l'expérimentation des péages urbains pour couvrir les investissements qu'effectuent les collectivités locales et en relançant pour les régions qui le souhaitent, la possibilité de mettre en place une écotaxe.

### 2. Faire de l'investissement public un véritable levier pour la croissance

→ En priorisant l'investissement sur l'innovation et les technologies nouvelles, à l'image des programmes d'investissements d'avenir (PIA), déployés en cohérence avec les engagements « Mission innovation » pris lors de la COP21.

→ En veillant à un cadre stable en termes de normes, de commande publique et de cadre budgétaire qui encourage l'investissement.

### 3. Favoriser l'optimisation des dépenses d'investissement public

→ En encourageant les maîtres d'ouvrage à développer une gestion patrimoniale de leurs réseaux et de leurs infrastructures pour gagner davantage en anticipation et en maîtrise des coûts ; en ce sens, Syntec-Ingénierie propose qu'un inventaire des patrimoines bâtis et des infrastructures soit fixé en début et en fin de mandature.

→ En diffusant les meilleures pratiques d'évaluation socio-économique des projets d'investissement.

